

# Un scénario catastrophe de l'UEL

«Je regrette que personne n'évalue vraiment la dette cachée»

De l'intérêt d'un pessimisme exacerbé...

Imaginons, comme le fait l'UEL, une croissance du PIB de 3% et de création de l'emploi de 1,5% l'an pour la période 2015-2050. «*A politique inchangée*», analyse-t-elle, le régime général d'assurance pension évoluera ainsi:

- en 2018, les dépenses courantes annuelles du régime général seront supérieures aux recettes courantes;
- entre 2019 et 2021, les revenus financiers provenant des réserves compenseront le déficit courant annuel du régime;
- en 2022, les réserves commenceront à diminuer pour compenser le déficit courant;
- en 2030, les réserves seront épuisées et le déficit devra être financé par une autre source, probablement de l'endettement public;

• en 2050, le déficit cumulé pourrait atteindre 119,8% du PIB.

«*Il n'y aurait donc pas de modifications des dates clés du régime général d'assurance pension mais une amplification des déficits à l'horizon 2050: déficit courant annuel total de 10,2% du PIB et déficit cumulé de 119,8% du PIB.*

*En conclusion, il est nécessaire d'agir sur le mécanisme d'ajustement automatique des pensions aux salaires avant de pénaliser les actifs, salariés ou non, qui créent la richesse pour les pensionnés. De tels ajustements s'inscrivent logiquement dans le pacte des générations qui prévaut depuis de nombreuses décennies.»*

## Poursuivre des prestations généreuses

L'UEL penche pour l'encouragement de la pension complémentaire et autres systèmes alternatifs qui, jusqu'à présent, séduisent bien

peu le Luxembourgeois. «*Les actifs sociaux de pension privés au Luxembourg, retient l'UEL, ne s'élèvent qu'à 2,2% du PIB et se situent largement en dessous de la moyenne OCDE, qui est de 67,1%.*»

S'appuyant sur des données de l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale), Pierre Bley, directeur de l'UEL, parle même d'un besoin de financement de 190% du PIB à l'horizon 2060 alors que la fortune actuelle serait épuisée vers 2034.

«*Je regrette que personne n'évalue vraiment cette dette cachée*», dit-il. Quoi qu'il en soit, sa «*philosophie*» s'appuie notamment «*sur le maintien d'un premier pilier qui poursuive ses prestations généreuses et sur des mesures pour stimuler le deuxième pilier. On aurait dû encourager les entreprises à souscrire des assurances groupe*».